



Etablissements de tourisme / Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des loisirs, a mis en place une batterie de mesures intégrant le dispositif de sécurité sanitaire gouvernemental.

## Siandou Fofana inspecte des hôtels, restaurants et centres de loisirs



Le ministre Siandou Fofana a invité les opérateurs touristiques au respect des mesures prises par le gouvernement.

Dans l'offensive contre la pandémie du Coronavirus, le ministre Siandou Fofana et son équipe ont fait le vendredi 20 mars 2020, une visite inopinée d'inspection dans les hôtels, restaurants et autres centres de loisirs, de Biétry, Cocody en passant par Treichville. Et ce, pour vérifier si les opérateurs se conforment strictement aux mesures de sécurité sanitaire édictées par le gouvernement, relativement aux restrictions en rapport avec la pandémie à coronavirus. L'hôtel Horizon à Cocody, le maquis Du Val dans la même commune, les restaurants La Croisette et Chez Marcène au Plateau, Aboussouan à Treichville, Chez Marrouche en Zone 4 C et Le Grand Large situé au Boulevard de Marseille ont reçu la visite de la délégation ministérielle. Si les insuffisances observées ont promis être très vite comblées par les opérateurs, force est de constater que l'utilisation pour tous les usagers de gels pour le lavage des mains, et de solutions hydro-alcooliques dans les hôtels, restaurants et maquis, donne satisfaction. Avec, la mise à disposition des personnels et clients, de masques de protection et de gants, pour certaines enseignes. **Respecter la distance-barrière d'un mètre ou fermer**

La mesure-barrière la plus restrictive et difficile à observer par certains opérateurs est le respect d'une distance d'au moins un mètre entre les personnes dans les maquis et restaurants. Une contrainte qui a conduit certains propriétaires à prendre la décision de fermer leurs établissements jusqu'à la fin de la situation pandémique.

C'est notamment le cas à "La Croisette" au Plateau, Avenue Chardy. Qui évoque l'ergonomie de ses salons qui ne saurait s'y accommoder. Siandou Fofana a instruit ses équipes d'inspection et de contrôles assermentées à poursuivre cette opération, sans relâche. En l'occurrence dans les night-clubs, bars et caves sur toute l'étendue du territoire national. Avec la réquisition de la force publique. Quant aux centres de loisirs et de divertissements pour enfants, ils ont carrément baissé pavillon pour être en phase avec les mesures prises le 16 mars 2020 par le gouvernement. Après le communiqué du Conseil national de sécurité du 16 mars 2020, le ministre du Tourisme et des loisirs avait invité expressément l'ensemble des acteurs du tourisme et des loisirs à se conformer aux mesures restructives liées à l'épidémie du corona virus. Avec, entre autres mesures, en plus de celles susmentionnées, du respect des mesures d'hygiène corporelle, comportementale, hydrique et alimentaire ; l'interdiction des salutations manuelles, accolades et embrassades et de la consommation de la viande de brousse ; la fermeture des boîtes de nuit (pub, caves), des cinémas et des lieux de spectacles pour une période de 15 jours. Et, le ministre du Tourisme et des loisirs, lors de cette visite sur le terrain, a réaffirmé qu'il attache du prix au strict respect des dispositions et a invité, une fois de plus, tous les acteurs du secteur à un comportement responsable.

**RODRIGUE KONAN**